

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Ulla DELPECH, Hélène LA SALMONIE, Mrs José CERVERA, Francis CHEVALIER, Francis DUBES, Raymond GOHIER, Éric LIMOUZIN, Boris ROHOU.

Absents ou Excusés : Mmes Claire FOUNTAINE, Annick MICHAUD, Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Gérard CARREAU, Gérard CORNET, Roland DANO, Roland DESFORGES, Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Geoffrey GIBERT, Alain GOUX, François GRIMMEISEN, Patrick HAMART, Georges IKHLEF, Victor MALDONADO, Jean-Louis MATTEI, Briuc PERNES, Claude PEUDUPIN, Antoine TEXIER.

Invités : Mmes Laurence FREMENTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Jean-Christophe DESCHAMPS représentant du CDV40, Laurent HAY, Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- *Présentation de Laurence FREMANTEAU et de ses missions*
Approbation du Relevé de Décision de la séance du 30 juin 2018
Point financier
Point sur les Ressources Humaines
Point sur la Commission Développement :
 - *Visites des clubs*
 - *Point sur les labels*
 - *Dynamique des bassins et appel à projets des CDV**Point sur la Commission Sportive :*
 - *Voile Légère :*
 - * *Championnats de France 2018*
 - * *Perspectives 2019*
 - ° *Adoption du règlement sportif du championnat de Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine*
 - ° *Adoption du règlement des sélections aux Championnats de France*
 - *Voile Habitable :*
 - * *France Glisse en Open 570 et Solitaire Equipage en Longtze*
 - * *Adoption du règlement du Championnat de Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine en OSIRIS*
 - *Point sur les antennes PER*

PAUSE REPAS

Bilan de la commission Handivoile
Bilan de la Commission Féminine
Bilan du Responsable Calendrier de la Ligue
Bilan de la commission Arbitrage
Bilan de la Commission Communication et Partenariats
Dates à retenir
Questions diverses

La séance est ouverte à 10h15 à la Maison Régionale des Sports à Talence

Raymond Gohier remercie les participants à cette séance et regrette que le quorum des 1/3 soit tout juste atteint. Félicitations aux sportifs qui ont « performé » ; le dernier en date est Gérard EYCHENNE du CN Pyrénéen, vice-champion du monde Hansa (en Liberty) au Japon.

Il informe le Conseil de l'état de santé de Jacques BOISNARD et nous assure de son retour dans son foyer. Tous les présents lui souhaitent de meilleurs moments et son retour au sein du Conseil d'Administration de la LVNA.

PRESENTATION DE LAURENCE FREMANTEAU :

Cadre technique de l'Etat sur la Voile, nommée depuis le 1^{er} septembre 2018 par la FFVoile en Nouvelle-Aquitaine. Reçue au concours du Ministère il y a 6 ans. Elle a travaillé pendant 10 ans en service déconcentré dans les départements (2 ans à Versailles et 6 ans à Niort) sur les thèmes « Equipement, Sports Nature ». Elle a travaillé sur les certifications des BPJEPS Voile à La Rochelle. Auparavant elle a suivi le cursus Sport-Etudes, une préparation olympique dans l'équipe de France Voile. Puis elle a travaillé à l'organisation de grandes épreuves (championnat de France au Havre, Championnat d'Europe de Finn, Mini Transat, Etape de la Volvo Race à La Rochelle).

Par rapport à ses missions en tant que CTR auprès de la FFVoile et en particulier sur la Nouvelle-Aquitaine, elle a 80% de missions régionales comprenant essentiellement la coordination de l'ETR au regard de la politique fédérale. Et 20% de missions nationales sur la Formation.

Raymond nous demande de mettre Laurence en copie de tous les mails adressés au Président pour une gestion commune des dossiers.

APPROBATION DU RDD DU 30 JUIN :

Tout d'abord Ulla tient à faire corriger dans l'Actualité des Commissions au point sur la Voile Habitable, qu'elle n'était pas la déléguée de l'Estuaire mais qu'elle participera au Conseil des clubs de l'Estuaire (au nombre de 7 clubs). Le nouveau délégué élu de l'Estuaire est Cédric KOWALSKY du CN Loubésien.

Laurence souhaite que le terme « détachée » dans le second paragraphe du Point Financier soit remplacé par « placée auprès de ».

DECISION 1 - Voté à l'unanimité des présents (10/10) après correction.

POINT FINANCIER :

François GRIMMEISEN et Annick MICHAUD étant excusés, c'est Raymond qui prend la parole en rappelant le souhait du dernier Conseil sur la présence d'Annik GAILLOT, pour répondre aux questions que nous pouvions nous poser. Elle a retravaillé le budget présenté aux vues des observations déjà faites. Voir nouveau budget en annexe.

DECISION 2 –Heures supplémentaires des salariés :

Tout dépassement d'heures sera compensé uniquement en repos compensateur.

Une réunion de l'ETR se tiendra le 9 novembre où il y aura une modification des missions de chaque salarié pour qu'il n'y ait plus de dépassement d'horaires.

Éric souhaite que paraisse une colonne « Reste à Dépenser » en supprimant la colonne de l'arrêt le plus ancien. José aimerait bien voir paraître les chiffres réels dans les charges et les produits.

DECISION 3 – Reprendre contact avec les comptables de nos partenaires pour récupérer les taxes d'apprentissage pour 2019. De même reprendre langue auprès des sociétés qu'Aurélie a démarchée lors du Grand Pavois 2018.

Au sujet des créances de la LVNA, Annik nous signale deux clubs en difficulté:

- l'EVI qui a réglé sa facture PVR de 2017, mais pas de nouvelles pour le paiement de 2018. Boris va se renseigner sur cette affaire.
- Le WOC où malgré un échelonnement de la dette 2017 sur les PVR sur les mois d'octobre, novembre et décembre, nous n'avons aucun paiement. Des PVR 2018 leur ont été livrés.

Quant aux créances des coureurs (ou de leurs parents pour les mineurs) sur les championnats de France (voir le tableau Championnats de France et Finale Ligue dans le Power Point en annexe) :

DECISION 4 – Bien insérer dans la fiche d'inscription le montant des frais à régler par les familles avec la ventilation par poste et faire signer cette fiche. Sans validation de la famille le (la) sportif(ve) ne pourra être intégré (e) dans le dispositif .

Sans cela, nous ne pourrions pas engager des poursuites pour non-paiement.

En ce qui concerne les investissements de la LVNA nous avons budgété l'achat de deux zodiacs avec les remorques avec l'aide financière du Conseil Régional (10 000€).

DECISION 5 – Nous maintenons l'achat de 2 zodiacs neufs avec remorques. Voté à l'unanimité (10/10).

L'achat de véhicules est reporté. Nous avons reçu une offre d'aide financière de la Région mais sur la marque Renault et le montant à déboursier pour deux véhicules n'étant pas supportable, nous avons décliné cette proposition, d'autant plus que la FFVoile a un partenariat avec Ford.

En ce qui concerne le renouvellement des ordinateurs de la Ligue, il s'agit de 2 PC portables et d'un fixe (2 600€), plus les logiciels de traitement de l'image et de création de produits de communication (600€/an) pour Aurélie.

DECISION 6 – Nous votons l'achat/location des logiciels au moindre coût : 10 voix sur 10.

DECISION 7 – Nous votons à l’unanimité l’achat de deux PC portables pour les entraîneurs salariés de la LVNA et d’un fixe pour le Secrétariat/ Communication (10/10).

Laurence qui se sert de son portable personnel, et qui ne souhaite pas perdre toutes les données enregistrées, demande si la Ligue peut l’aider (elle et d’autres cadres) en lui attribuant une prime spéciale. **A réfléchir pour le prochain BE.**

Sur la question du catalogue de la Ligue, le renouvellement arrive à échéance cet automne sur le partenariat avec Marinepool, mais c’est une décision votée en AG. Raymond nous propose de lancer le débat lors des 3 journées de colloque Développement sur plusieurs propositions, puis de faire passer un doodle auprès des présidents de club, pour présenter une proposition lors de l’AG 2019 qui sera effective à l’automne 2019. Donc nous reconduisons pour le catalogue 2019 la même opération qu’en 2018, en prenant en compte les passeports vendus en 2018.

DECISION 8 – Nous donnons notre accord de principe au Président. 10 voix pour.

Christiane demande quand les élus et les arbitres régionaux de la Nouvelle-Aquitaine peuvent espérer avoir une tenue logotées au couleur de la LVNA.

DECISION 9 – Faire faire des devis pour intégrer la dépense au prochain budget.

POINT SUR LES RESSOURCES HUMAINES :

PROMOTION :

DECISION 10 - Nous votons le passage d’Aurélié LAGAILLARDE du groupe 4 au groupe 5 de la CCNS. Vote : 10 voix pour.

AUGMENTATION CONVENTIONNELLE

DECISION 11- Ne pourrons bénéficier de l’augmentation conventionnelle que les salariés rétribués sur le salaire de base Sont donc exclus Olivier BORNET et Maxime FROUIN : Vote 10/10.

DECISION 12 – Le CA demande que chaque salarié de la Ligue passe un entretien annuel avec Raymond et Laurence. Dates à définir.

DECISION 13 – Demander un devis pour une formation avec stage de voile et connaissance du fonctionnement d’un club pour Aurélié.

PAUSE REPAS

POINT SUR LE DEVELOPPEMENT:

Brigitte étant absente, c’est Gildas qui prend la parole.

- **Audit des clubs** : comme précédemment les clubs charentais ont été visités par le CDV 17. 10 structures ont été examinées, mais Gildas n’a pas encore le retour. Pour les 12 clubs qu’il a lui-même visité (Limoges et Vassivière, des clubs landais, basques et Mauzac), le bilan général est une activité très moyenne pour l’EFV, des chiffres pas très bons pour l’ex-Aquitaine. Ces chiffres sont en accord avec ceux du Comité Régional du Tourisme pour la saison 2018.
- **Marque Qualité Tourisme** : Expérimentation sur les 9 clubs les plus vendeurs de PVR (4 sur l’île de Ré, 1 sur St Georges de Didonne, et 3 sur le Bassin d’Arcachon et Lacanau). La bonne nouvelle est que tous ces clubs ont obtenu le label, avec l’aide de Gildas. Des faiblesses encore sur la qualité « Accueil Client » et la lisibilité des offres des clubs. Etat du matériel mis à disposition de la clientèle : moyen.
- **Les colloques de Bassin** :
 - le mardi 13 novembre pour les clubs des départements l’intérieur à Angoulême.
 - le jeudi 22 novembre pour les clubs charentais maritime à Rochefort.
 - le vendredi 30 novembre pour les clubs de la façade atlantique de l’ex-Aquitaine à Biscarrosse.
- **Dynamique des Bassin et appel à projets des CDV** : L’enveloppe, suite au BE du 30 juin 2018, arrondie à 12 000 €, bien inférieure à l’enveloppe de départ (35 000 €) à fait l’objet d’une priorisation des actions soutenues en tenant compte des volumes d’activités développées en 2018 et non des actions futures possibles en 2019, à savoir :

- Axe 4 :
 - o Développement sportif des bassins au sein des départements
 - Championnat de bassin
 - Championnat départemental.
- Axe 3 :
 - o Plan d'eau intérieur non Handi puisque potentiellement éligible sur d'autre budget.
- Axe 6 :
 - o Accompagnement des clubs (audits – centre de ressources – accompagnement ..)

Non pu être retenus :

- Les investissements en matériel,
- Les aides aux déplacements sportifs,
- Les actions liées : (puisque en gestion directe Ligue)
 - o Aux labels qualités tourisme,
 - o Les schémas nautiques

Voir les propositions sur le document Synthèse Appel à projet sur le Power Point.

DECISION 14 : Le CA adopte les montants attribués à chaque CDV selon le tableau cité ci-dessus par 7 voix pour et 3 abstentions.

POINT SUR LA COMMISSION SPORTIVE :

- **Voile Légère** : Suite à la démission de Brieuç en charge de la Com Sport VL, ce sont Claire et Raymond qui vont assurer l'intérim.

Le bilan des championnats de France est médiocre dans son ensemble, à part une bonne prestation en catamaran et en windsurf. Raymond fait le constat que la relève en Benjamins et Minimes devient très problématique.

Raymond nous propose la résolution suivante :

Au regard des résultats sportifs des championnats de France Jeune 2018 et de la pratique régionale « Jeunes » au sein de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine, la relance du développement de la dynamique « Benjamins Minimes » apparaît comme une priorité incontournable.

En conséquence, toutes les actions des cadres salariés de ligue, des antennes PER (hors permanence d'entraînement) seront orientées en 2018/2019 vers le développement d'une pratique régionale.

Dans ce contexte, les cadres devront faire des propositions d'actions visant à relancer une dynamique « benjamins – minimes » sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, autour des bassins de navigation en relation avec les clubs et les Comités Départementaux (stages de bassin de premier niveau – regroupements – week-ends – animations – critères – réflexions sur les formats des premières régates, etc...).

Un examen de ces propositions sera effectué par la commission sportive fin novembre pour mise en œuvre en 2019.

Une synthèse au cours de l'été 2019 permettra de réaliser un bilan quantitatif et qualitatif pour une éventuelle réaffectation des missions.

DECISION 15 : La résolution de Raymond est votée à l'unanimité 10/10.

- **Règlement sportif et sélections 2019** : Voir tous les documents en annexes.

Il y a une erreur au point 13 du Règlement Général, sur les Jeunes Arbitres, dans la phrase: *Si un coureur participe à une régata non sélective au Championnat de France en tant que Jeune Arbitre*, remplacer par : **Si un coureur participe à une régata 5A du Championnat de Ligue en tant que Jeune Arbitre. De plus, son reclassement sera décidé au final par accord de la CRA et de la Com. Sport.**

Dans les annexes :

- 1) Dériveurs solitaires, **enlever la SIL de La Rochelle.**
- 2) Dériveurs doubles, **corriger le championnat de Ligue se compose de 3 épreuves au lieu de 4. Enlever la semi-nationale de La Rochelle en 420.**
- 3) Flotte Collective, **corriger la sélection à Clauouey par les 18 et 19 mai.**

IL NOUS MANQUE LES ANNEXES CATAMARAN, KITE ET VRC.

Gildas nous conseille de bien scinder le Championnat de Ligue et la sélection aux Championnats de France.

DECISION 16 : Nous validons le règlement 2018/2019 de la Ligue, en incluant la modification, à l'unanimité de 10/10.

DECISION 17 : Nous validons de même les annexes que nous avons relues et corrigées, à l'unanimité de 10/10.

DECISION 18 : Etablir une procédure claire pour le calendrier néo-aquitain. Faire un pré calendrier en juin avec les dates de sélectives déjà fixées pour que les clubs qui désirent en organiser se positionnent et ne viennent pas interférer avec des régates locales en 5C. Voté à l'unanimité 10/10.

- **Voile Habitable avec Éric :** Voir document en annexe. Éric constate que la participation des Open 570 au France Glisse était une catastrophe (1 seul bateau de l'YCH qui a fini 12/22). En Flotte Co Longtze l'équipe de La Rochelle termine 6^{ème} et l'équipe entièrement féminine de la LVNA finit 18^{ème} et dernière. 2 bateaux régionaux (La Rochelle et Arcachon) sont en train d'en découdre sur la Ligue Nationale. Gildas conseille de bien mettre en valeur le titre de champion de Nouvelle-Aquitaine en Open 570 pour motiver les jeunes à former des équipes. Éric nous dit que le titre sera décerné sur la Coupe de la Nouvelle-Aquitaine à condition d'avoir 5 bateaux au minimum.

DECISION 19 : Rajouter ce paragraphe concernant la participation des Open 570 à la Coupe de la Région. Le CA valide le règlement sportif des Habitables après cet ajout à l'unanimité : 10/10.

- **La Coupe Régionale :** Une seule structure a répondu à l'appel d'offre : la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique, et les clubs de l'intercommunalité les 24 et 25 mai.

DECISION 20 : Le lieu et les dates de la Coupe régionale sont validés à l'unanimité.

BILAN DE LA COMMISSION HANDIVOILE avec Francis: Voir Power Point en annexe.

BILAN DE LA COMMISSION FEMININE avec Ulla : Voir Power Point en annexe.

BILAN COMMISSION FORMATION avec Laurence: Un stage pour les entraîneurs est programmé à l'ENV du 19 au 21 novembre. Elle demande à ce que le covoiturage de 12 entraîneurs avec un fourgon de la Ligue ou du covoiturage, ou la location d'un fourgon soit pris en charge par la Ligue.

DECISION 21 : Le CA vote cette aide à l'unanimité.

BILAN COMMISSION ARBITRAGE : Georges étant absent, Raymond passe la parole à Hélène en charge des Jeunes Arbitres. Voir document en annexe.

BILAN COMMISSION COMMUNICATION - PARTENARIAT avec José et Aurélie:
Voir Power Point en annexe.

DATES A RETENIR :

Conseil d'Administration :

- 9 février 2019

Bureaux Exécutifs :

- 1er décembre 2018
- 19 janvier 2019
- 2 février 2019

Assemblées Générales :

- **Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine** : 9 mars 2019 à Talence
- **FFVoile** : 30 mars 2019 à Paris.

Autres dates :

- **31 octobre au 4 novembre** : Salon Vivons 100% Sport à Bordeaux.
- **12 novembre** : Colloque régional de Formation à La Rochelle.
- **13 novembre** : Rencontre Développement à Angoulême.
- **16 et 17 novembre** : Conseil des Présidents de Ligue à Paris.
- **22 novembre** : Rencontre Développement avec le CDV17 à Rochefort.
- **30 novembre** : Rencontre Développement à Biscarrosse.
- **4 décembre** : Retour des bilans des commissions et fiches action pour 2019.
- **18 décembre** : Clôture de la demande de subvention Région.
- **29 janvier** : rapport Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes.

Raymond lève la séance du Conseil d'Administration en souhaitant bon retour à chacun. Il est 16h22.

Le Président
Raymond GOHIER

La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

